



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

subventions

Question écrite n° 131930

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le Premier ministre sur les critères d'attribution et les montants des subventions accordées aux associations. La Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a récemment proposé de rendre obligatoire la communication publique des critères d'attribution et des montants des subventions accordées aux associations par les ministères et les collectivités territoriales. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131930

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2940

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)